

DISPOSITIF ■ 32 personnes originaires des quartiers sensibles ont été embauchées par des entreprises euréliennes

La préfète encourage les emplois francs

En ce début d'été pas ordinaire, la préfète d'Eure-et-Loir Fadela Benrabia lance un appel fort aux entreprises pour intégrer les habitants des quartiers sensibles.

Ahmed Taghza
Twitter : @AhmedTaghza

Généralisé en janvier 2020, le dispositif des emplois francs a pour objectif de soutenir les embauches des demandeurs d'emploi en zones prioritaires de la politique de la ville. Avec Pôle emploi et les missions locales du département, Fadela Benrabia, préfète d'Eure-et-Loir, encourage le recours au dispositif.

Des emplois pour répondre à la crise du Covid

« L'État se mobilise pour faciliter les recrutements pour les entreprises. Toutes celles embauchant une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, pour un CDI ou CDD d'au moins six mois, bénéficie



PRÉFÈTE. Fadela Benrabia encourage l'intégration économique des habitants des quartiers sensibles du département dans les entreprises grâce au dispositif des emplois francs. PHOTO D'ARCHIVES : PAUL GUIBAL

d'une aide à l'embauche directe pouvant atteindre 15.000 € sur trois ans, sans critère de niveau de qualification, d'âge, de temps de travail ni de rémunération », confie-t-elle. Et d'ajouter : « En cette période de sortie de confinement et de reprise d'activité, les emplois s'inscrivent dans le panel d'aides financières aux entreprises. La démarche est simplifiée. Pôle emploi, les missions locales et Cap emploi sont aux côtés des employeurs pour leur faciliter les démarches de recrutement. »

Embauches sur tous les arrondissements

Cette aide a permis trente-deux embauches malgré la crise sanitaire. Anne-Marie Barbeau, directrice départementale de Pôle emploi, explique le soutien apporté par ses services : « D'un côté, les conseillers accompagnent, forment les candidats pour correspondre aux besoins des entreprises. De l'autre, les employeurs accueillent des futurs salariés motivés par les emplois proposés. Ainsi, nous avons identifié plus de trois cents candidats qui

ont été préparés pour booster leurs chances de succès dans leurs démarches. Nous travaillons main dans la main avec toutes les missions locales du département et Cap emploi. Les entreprises sont à l'écoute sur ce dispositif qui vise à mettre le pied à l'étrier à des personnes, jeunes ou adultes, qui ont toutes les qualités pour réussir. »

La responsable départementale de Pôle emploi rappelle qu'en février dernier, les premières embauches ont eu lieu à Dreux avec les entreprises Burger King et Ansamble qui ont joué le jeu de la diversité, quel que soit l'âge ou le profil des salariés. « À Nogent-le-Rotrou, Le Leclerc de Margon et Buffalo Grill ont également fait appel au dispositif des emplois francs ainsi que la société Air et Volume. À Châteaudun, la boulangerie "Au Pain de Flora" a recruté par le biais de ce dispositif une employée. Enfin, à Chartres, le groupement d'employeur Propreté, le GEIQ Propreté et Soprema ont également embauché des demandeurs d'emplois selon le même principe. » ■

REPÈRES

Qui embaucher ? Embaucher un demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi en catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8 ou un adhérent à un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ou un jeune suivi par une mission locale, qui réside un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Employeurs bénéficiaires de l'aide. Toutes les entreprises et toutes les associations peuvent recourir aux emplois francs. Ne peuvent pas y recourir, les particuliers employeurs, tous les employeurs publics, notamment les établissements publics administratifs (EPA) et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

Montant. 15.000 € sur trois ans pour une embauche à temps plein en CDI (5.000 € par an) ; 5.000 € sur deux ans pour une embauche à temps plein en CDD d'au moins six mois (2.500 € par an). Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

AGRICULTURE

« Une formation en maraîchage 100 % concrète à la rentrée »

Le brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole maraîchage s'ouvre dès la rentrée aux futurs porteurs de projet et disposera de cours pratiques.

Avec le confinement, beaucoup de personnes se remettent en question. Le BPREA (brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole) est une formation qui, depuis plusieurs années, séduit les porteurs de projet en agriculture mais aussi les actifs en reconversion professionnelle. Et parmi les productions plébiscitées, le maraîchage est une option particulièrement demandée.

« Cela fait longtemps que nous le proposons en op-



FORMATIONS. Parmi les productions plébiscitées, le maraîchage est une option particulièrement demandée par les porteurs de projet dans le domaine agricole. PHOTO D'ILLUSTRATION : F. CAMPAGNONI

tion mais sans avoir de cours pratiques, explique Cécile Durand, responsable de cette formation. Cette année, nous aurons une formatrice dédiée à la pratique en maraîchage. Toute l'année, une stagiaire en licence a travaillé sur la mise en place de ces cours. »

Différents types de maraîchage

Et pour se former au maraîchage, que rêver de mieux qu'une maraîchère ? Aude Mornas, agricultrice à Sours, dispose d'une solide expérience de plus de dix ans qui sera profitable pour les futurs stagiaires.

Elle précise les objectifs du BPREA option maraîchage : « Les étudiants pourront découvrir les différents types de maraîchage qui existent, par exemple sur sol vivant, en agroécologie... L'objectif est de leur permettre de débroussailler leur projet, par exemple de déterminer quelle surface produire, le mode de commercialisation ou encore le calendrier de semis, l'adaptation de la production au mode de commercialisation. Nous aborderons différentes méthodes et techniques préventives, les paillages, le travail du sol et son impact sur la vie du sol. Le contenu est quelque chose de très

ouvert, le but n'est absolument pas de dire "il faut faire comme ça". »

Valider un projet professionnel

Chaque stagiaire pourra construire son propre projet. Du 100 % concret qui permettra aux étudiants de valider un projet professionnel souvent flou en début de formation, mais qui devrait arriver à maturité au bout de quelques mois. Pour certains, ce sera aussi l'occasion de se rendre compte que s'installer en maraîchage n'est peut-être pas fait pour eux.

Et pour cela, une con-

frontation avec la réalité de terrain est essentielle. « Il y a des contraintes à prendre en compte, poursuit Aude Mornas. Il est nécessaire d'évoquer le revenu par rapport au nombre d'heures travaillées. C'est un super métier mais il y a des facettes un peu moins funs qu'il faut découvrir. »

La maraîchère eurélienne, grâce à sa grande ouverture d'esprit et ses connaissances empiriques valorisées par toutes les rencontres et échanges entre professionnels du secteur, saura apporter un véritable atout à cette formation pour adultes. ■

➔ Pour aller plus loin : www.legta.chartres.educagri.fr/cfppa-centre-de-formations-pour-adultes



L'objectif est de leur permettre de débroussailler leur projet

AUDE MORNAS Future formatrice dédiée à la pratique du maraîchage

ET AILLEURS

Pour la formation agricole en Eure-et-Loir, plusieurs établissements sont référencés, en plus de l'EPLEPA Chartres - LEGTA - CFA : LEAP Nermont - Site de Châteaudun et site de Nogent le Rotrou ; LPAP Gabriel Bridet - Anet ; LHPP Notre Dame des Jardins - La Loupe ; LEAP Franz Stock - Mignières ; MFREO Beaumont-les-Autels.

Une formation qui s'adapte

En version formation pour adulte, le BPREA (brevet professionnel de responsable d'entreprise agricole) peut se dérouler sur une année. Il est possible de l'effectuer par apprentissage sur deux ans. Pour cela, il est nécessaire de trouver un maître d'apprentissage. Il existe également la formule en formation ouverte à distance. « Cette spécialisation en maraîchage est très demandée, explique Cécile Durand. Nous avons des étudiants qui viennent d'un peu partout, de différents domaines. » Et pour rendre la conduite d'engins agricoles plus concrète, un simulateur est mis à disposition des futurs professionnels. De quoi s'imprégner des sensations qu'ils connaîtront en conduisant un véritable engin par la suite.